SSP HAUTES ÉCOLES

LETTRE D'INFORMATION DU SYNDICAT DES SERVICES PUBLICS

№13 FÉVRIER 2020

FRANCE : DANGER SUR LA RECHERCHE

Le monde de la recherche en France est mobilisé depuis plusieurs semaines contre une nouvelle loi, dite de "programmation pluriannuelle de la recherche" (LPPR). Plusieurs revues se sont mises en grève, de même que de nombreux laboratoires, dans un mouvement d'une ampleur inédite. Cette loi n'est que la dernière attaque en date menée par le gouvernement contre l'enseignement supérieur et la recherche. Elle fait suite à l'introduction du programme "parcourssup" en 2018, qui a mis fin définitivement à la relative égalité qui existait dans l'accès à l'université, puis à l'augmentation des taxes d'études pour les seul·e·s étudiant·e·s étrangers·ères. Celle-ci a quant à elle réalisé le vieux rêve de la droite de faire payer les universités par les étudiant·e·s et non par les impôts, ce qui signifie rien que moins que la destruction du service public de l'enseignement supérieur.

La LPPR vise sans surprise à "mettre en concurrence" les chercheuses·eurs en ne réservant les nouveaux crédits promis qu'aux plus "méritant·e·s". Le projet est tellement caricatural que le président du CNRS s'est réjoui d'une réforme "inégalitaire et darwinienne" (Les Échos, 26 novembre 2019). On ne saurait être plus clair, y compris dans les connotations fascisantes véhiculées par l'idée que la lutte de tou·te·s contre tou·te·s serait vertueuse.

L'université française repose, pour ses tâches d'enseignement, sur des milliers de vacataires très mal payé·e·s, sans aucune protection, taillables et corvéables à merci ou presque. Le mouvement actuel a permis à certain·e·s de dénoncer publiquement leurs conditions de travail, le statut indigne qui leur est réservé et la part substantielle de bénévolat qui leur est demandée et qui fait tourner les universités au quotidien.

Ce que nos collègues français dénoncent aussi, c'est le principe du financement par projet. Nous l'attaquons nous-mêmes depuis des lustres, en rappelant que, bien loin de dynamiser la recherche et la connaissance, il les détruit. Mais cette vessie continue à être prise pour une lanterne, en-deçà comme au-delà du Doubs d'ailleurs. La seule manière de financer efficacement la recherche, c'est de le faire grâce à des postes stables, pérennes, et en laissant aux chercheurs·euses le soin de construire leurs propres projets de recherche. On a calculé que les milliers d'heures de travail accumulées pour déposer les projets refusés par le programme européen Horizon 2020 ont coûté aux universités du continent environ 1,4 milliard d'euros. Le financement par projet n'est pas une usine à Nobel, c'est un immense gaspillage d'argent public !

Le gouvernement Macron nous a habitués, depuis qu'il est au pouvoir, à mener une politique totalement archaïque. Ses conseillers vont voir ce qui n'a pas fonctionné aux États-Unis il y a des années et cherchent à l'implanter en France. Le ridicule ne tue pas, mais les politiques mises en place oui, comme l'immolation d'un étudiant à Lyon en novembre 2019 ou le suicide d'une directrice d'école un peu plus d'un mois plus tôt l'ont tragiquement rappelé.

ssp vaud

Grève du climat : 15 mai

UN SYNDICALISME ÉCOLOGIQUE !

Les effets du dérèglement climatique sont ressentis par les populations du monde entier. En Suisse, les inondations, la sécheresse, les étés caniculaires et la perte de biodiversité ne sont qu'une partie des conséquences environnementales. Ici comme ailleurs, la dégradation des conditions de vie et de travail est évidente. C'est notre santé et au-delà, les conditions même de la vie sur Terre, qui sont en jeu.
Les entreprises, la place financière et les gouvernements portent une très lourde responsabilité dans la destruction de l'environnement. C'est à eux de payer le prix de la transition écologique et sociale dont notre société a besoin. La surproduction, l'accaparement des ressources naturelles nécessaire à la croissance économique illimitée sont guidées par la seule recherche du profit à court terme, au bénéfice d'une infime minorité de nantis, sans égard ni pour l'environnement ni pour la dignité humaine. Ressources naturelles, ressources humaines… même discours des élites, même combat citoyen à mener contre une exploitation qui réduit chaque vie à un chiffre dans une équation comptable qui ne vise qu'à enrichir une minorité d'ultra-riches. Notre objectif n'est pas de faire payer le prix des dégâts environnementaux aux salarié.e.s par des taxes sur la consommation ou l'essence, mais plutôt de taxer directement les entreprises qui détruisent la planète. Parallèlement, il est indispensable de libérer des moyens économiques et humains afin d'assurer une transition professionnelle, industrielle et agricole vers des biens et des services écologiquement et socialement utiles.
C'est pourquoi les syndicats appellent à une nouvelle journée de lutte et de grève, le 15 mai prochain, pour la justice climatique et sociale. Nous voulons de nouveaux droits pour les travailleur.euse.s qui s'inscrivent dans une logique de décroissance temporaire et nécessaire. Baisse du temps et des rythmes de travail, sans baisse de salaire et avec embauches correspondantes, soutien aux activités durables et à la transition professionnelle assurant le plein emploi, développement des services publics socialement utiles et écologiquement durables (logement, énergie, santé, formation), encouragement de la mobilité douce, changement immédiat des politiques d'investissement de nos caisses de pension vers des secteurs éco-responsables, etc.

SOIRÉE DE DISCUSSION AUTOUR DU MANIFESTE VAUDOIS POUR LA GRÈVE DU 15 MAI
JEUDI 27 FÉVRIER 2020 À 20H00 (ACCUEIL DÈS 19H30)
MAISON DU PEUPLE - PLACE CHAUDERON 5 - LAUSANNE

Grève des femmes - grève féministe

EN GRÈVE LE 8 MARS !

Dans le sillage de la grève du 14 juin, le SSP et les collectifs féministes appellent à une large mobilisation à l'occasion de la Journée internationale pour les droits des femmes.
Le dimanche 8 mars sera l'occasion de rendre visible le travail domestique, éducatif et de soins, accompli dans l'ombre de nos foyers.
Ce travail est l'angle mort des experts économiques qui monopolisent la parole publique et n'ont que faire d'un labeur qui ne rapporte rien aux actionnaires. Ils appliquent cette même logique aux secteurs des services à la personne, que ce soit dans le ménage et le nettoyage, dans le secteur des soins et même dans l'accueil des enfants.
Le 8 mars, nous lancerons une nouvelle campagne contre la hausse de l'âge de la retraite des femmes. Nous répéterons à ceux qui ne veulent pas entendre qu'il faut augmenter les rentes, pas l'âge de la retraite !
Nous rappellerons aussi qu'il ne faut pas allonger la durée du travail salarié (comme le parlement y réfléchit), mais la réduire, si nous voulons garantir du travail de qualité et pour tou·te·s.
Le 14 juin 2019, nous avons fait grève. La majorité de nos revendications n'ont pas été satisfaites.
Nous continuons notre lutte pour l'égalité car nous voulons vivre dignement de nos salaires et de nos retraites, nous voulons avoir du temps pour notre vie familiale et privée, nous voulons des lieux de travail, des espaces publics et des foyers sans sexisme ni violence.
Le 8 mars est la Journée internationale pour les droits des femmes.
Des mobilisations auront lieu partout dans le monde contre les inégalités, les discriminations et les violences.

Cette année, le 8 mars tombera un dimanche. Un jour idéal pour mettre en avant le travail domestique, éducatif et de soins. Un travail qui reste majoritairement l'apanage des femmes et qui est dévalorisé, peu visible et mal reconnu ! Arrêtons donc d'accomplir ces tâches, pour les rendre visibles.

POUR PLUS D'INFORMATIONS ET DE DOCUMENTATIONS SUR LA GRÈVE DES FEMMES
VISITEZ NOTRE SITE
HTTP://VAUD.SSP-VPOD.CH

MALAISE DANS LES HAUTES ÉCOLES : WE TOO !

La question des conditions de travail problématiques dans les Hautes Écoles a fait l'objet de plusieurs articles publiés récemment dans la presse. le SSP-Hautes Écoles pose quelques éléments permettant de comprendre pourquoi ce secteur est maltraitant pour nombre de ses employée·s.

Ces dernières semaines ont paru coup sur coup un article dans La Tribune de Genève (le 8 janvier) sur les "Burn-out en série chez les chercheurs genevois", puis dans Le Temps (le 24 janvier) et dans Services publics (journal du SSP, le 31 janvier) une tribune de plusieurs collègues de l'Université de Neuchâtel dénonçant des conditions de travail toujours plus précaires pour les membres du Corps Intermédiaire (doctorant.e.s et post-doctorant.e.s en particulier).

La lettre-info du SSP Hautes Écoles du canton de Vaud en faisait déjà état en novembre 2018 avec un article intitulé "Mal au travail ?" : les arrêts maladie de longue durée identifiés comme "burn-out" sont importants dans notre canton aussi. Pourtant l'université et les hautes écoles sont souvent considérées comme protégées, voire privilégiées, parce qu'elles relèvent d'un service public. Dans le domaine généralement non rentable et scientifiquement autonome de l'enseignement et de la recherche, ses chercheurs et chercheuses ne devraient pas être soumis à la fameuse loi du marché censée réguler de sa main invisible les activités commerciales.

Mais alors, que se passe-t-il ? Comment expliquer que dans un univers professionnel plutôt bien doté en moyens (le secteur scientifique et académique suisse est prospère, contrairement à la situation qui prévaut chez la plupart de nos voisins européens), un univers peuplé de personnes hautement éduquées, plutôt correctement payées (pour les quelque 15 % qui sont sur des contrats stables…), le malaise semble si profond ?

La mise en marché de l'enseignement tertiaire et de la recherche est un choix politique basé sur l'idée que la concurrence améliore toujours les performances, quel que soit le secteur. Elle entraîne la destruction des instances collectives au profit de la rivalité interindividuelle entre petit·e·s patron·ne·s de la recherche : combien de projets financés a-t-on obtenus ? Combien d'articles a-t-on signés ? Et dans des revues dotées de quel impact factor ?

Les enseignant·e·s / chercheurs·euses stables sont de moins en moins des enseignant·e·s (c'est une perte de temps au regard des critères d'évaluation), de moins en moins des chercheurs·euses et de plus en plus des managers de projets de recherche (on conçoit et on administre, mais la recherche est réalisée par des "petites mains" mal payées et précarisées)… Et il y a lieu aussi de s'inquiéter de la notion de stabilité, puisque dans les Hautes Écoles les professeur·e·s et MER ne sont pas engagés en CDI, mais bien en CDD (à l'Université de Lausanne, des CDD de six ans, renouvelables... ou pas).

Dans le même temps, les doctorant·e·s sont pris·e·s entre la nécessité de travailler pour leur patron·ne-directeur·trice de thèse et l'injonction à se construire une position singulière sur le marché, contraint·e·s à tout accepter dans l'espoir de faire partie des élu·e·s qui feront une carrière académique.

Celle-ci commence en général par un post-doc, parfois deux ou trois à la suite. Il est fréquent à plus de 40 ans d'enchaîner ainsi les contrats précaires de quelques mois à quelques années. Au cœur de ce petit monde, les membres du personnel administratif et technique (PAT) voient leur charge de travail augmenter chaque année : on doit gérer des projets de recherche toujours plus nombreux puisque les chercheurs·euses font la course, donc des dossiers financiers, administratifs, des embauches, des départs, des crises, des animosités entre collègues jaloux, frustrés, usés par la pression constante.

Ainsi donc, à titre d'exemple, sur la petite centaine d'employés au même étage d'un bâtiment d'une haute école vaudoise on arrive à identifier une quinzaine d'arrêts de longue durée ou de démissions au cours des quatre dernières années, tous liés aux conditions de travail. La réponse des managers académiques est la même que dans les entreprises : réduction du stress !

Il s'agit donc de transformer une question structurelle et collective (organisation et intensité du travail) en problème individuel, personnel. Si vous êtes stressé, c'est avant tout de votre faute et il faut apprendre à gérer son stress. Donc, Bon courage et surtout bonne chance.

A contrario, la logique que nous portons consiste à revendiquer des conditions de travail permettant à tou·te·s les employé·e·s des Hautes Écoles (Enseignant·e·s, chercheuses·eurs, personnel administratif et technique) de réaliser leurs missions de service public, notamment en intégrant d'emblée la dimension collective du travail académique et le fait que la pression constante par la précarisation ne favorise pas l'efficacité. Si vous partagez cette perspective, rejoignez-nous !

BRÈVES SYNDICALES

L'EXTRÊME DROITE À LA TÊTE DU FNS

Nous n'attendions guère de bonnes nouvelles venant de la reprise de la politique des Hautes Écoles par le Conseiller fédéral UDC Guy Parmelin.
Déjà rompu à la pratique consistant à placer ses copains dans des sinécures, il vient de nommer l'ancien Conseiller national Jürg Stahl à la tête du FNS, avec un assentiment proprement incompréhensible de la part de son conseil de fondation.
En plus d'être un membre éminent de l'UDC (il a été président du Conseil national), Jürg Stahl n'est pas n'importe quel parlementaire. Accessoirement, dans le registre du ridicule, major dans les forces aériennes et président de Swiss Olympic, il a surtout été membre de la direction du Groupe Mutuel, l'une des principales organisations de racket dans le domaine de l'assurance-maladie en Suisse. Bon soldat de son employeur, il a, avec une remarquable constance, protégé les intérêts de ce dernier lorsqu'il était président de la commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil national.
De ce fait, sa nomination à la tête du FNS est légèrement inquiétante. Puisque Jürg Stahl n'a rigoureusement aucune qualification pour diriger cette institution, il y est pour avancer des intérêts privés. Reste maintenant à savoir lesquels…

PETIT LEXIQUE DU NÉO-MANAGEMENT ACADÉMIQUE #2 : "ENTREPRENEURIAT"

Entrepreneuriat :
Avenir de l'humanité. Pour les managers à la pointe de la modernité, le modèle de la recherche salariée du service public est caduc, c'est une affaire entendue. Un.e recteur.trice d'université romande nous le confiait récemment: "l'université ce n'est pas le monde du travail, c'est le monde du rêve !" Il serait donc temps que les rêveurs et rêveuses reposent les pieds sur terre et adoptent la seule posture qui vaille aujourd'hui : celle de l'entrepreneur·se. Le catéchisme capitaliste commence dès le plus jeune âge avec des formations à partir de 11 ans organisées par des écoles privées prestigieuses, il se poursuit ensuite dans le tertiaire avec non plus des encouragements, mais bien des injonctions à "créer" et "innover" en montant sa start-up ou sa société de conseil.
Les professeur·e·s en école d'ingénieur·e·s, en médecine, en droit ou en HEC qui sont employé·e·s à 80 ou 90 % par leur faculté et cumulent une activité privée fort lucrative sont donc les modèles à suivre pour tous et toutes.
Débrouillez-vous si vous êtes spécialiste de littérature médiévale.

PROCHAINS MIDIS SYNDICAUX À L'UNIL

Le groupe Hautes Écoles du SSP vous invite à participer à ses "midis syndicaux", qui ont lieu le premier jeudi du mois à l'Université.
C'est l'occasion de discuter d'enjeux syndicaux dans les Hautes Écoles, de partager des expériences, d'alerter sur un problème, de vous informer sur vos droits, ou simplement de venir faire la connaissance du groupe syndical qui existe sur votre lieu de travail.

Prochaines dates :
Jeudi 5 mars : Géopolis 5313
Jeudi 9 avril : Anthropole 3028
Jeudi 7 mai : Internef 233

INFORMATIONS - ADHÉSION

Le SSP- Section Hautes Écoles est le groupe du Syndicat suisse des services publics qui réunit le personnel des Hautes Écoles (HES) du canton de Vaud, de la HEP Lausanne et de l'Unil, ceci sans distinction de statut. Le SSP regroupe dans tout le pays plus de 35 000 salarié-e-s accomplissant des tâches d'intérêt public (enseignement, administration, santé, social,...). Il est membre de l'Union syndicale suisse.

☐ **JE SOUHAITE PLUS D'INFORMATIONS SUR LE SSP-HAUTES ÉCOLES**
☐ **JE SOUHAITE ADHÉRER AU SSP-HAUTES ÉCOLES**

Nom
Rue et n°
Téléphone

Prénom
Localité
Lieu de travail

À renvoyer à : SSP Région Vaud - case postale 1324 - 1001 Lausanne ou à vaud@ssp-vpod.ch

RÉDACTION

Comité SSP-Hautes Écoles.

SYNDICAT DES SERVICES PUBLICS
AVENUE RUCHONNET 45
CASE POSTALE 1324
1001 LAUSANNE
T 021 341 04 10 / F 021 341 04 19
VAUD@SSP-VPOD.CH

Pour plus d'informations sur nos activités, consulter les anciennes lettres d'informations et trouver les prises de position du SSP :
HTTP://VAUD.SSP-VPOD.CH
FACEBOOK : SYNDICAT SSP VAUD